

# *Forum thématique*

## *«Droit à l'alimentation et Souveraineté alimentaire»*

Niamey du 16 au 18 Octobre 2010

### **I. Contexte et justification**

Après un demi-siècle d'indépendance, les pays sahéliens sont constamment en proie à une insécurité alimentaire chronique. En l'espace de trente (30) ans, un pays comme le Niger a enregistré 16 saisons agricoles déficitaires ; et cinq (5) ans seulement après la crise alimentaire de 2005 qui a touché 3,6 millions de personnes, une crise d'une plus grande ampleur est actuellement en cours touchant plus de 7 millions de personnes. Avec des déficits fourrager et céréalier de 16 millions de tonnes de matières sèches et 410.661 tonnes de vivres, cette crise vient nous rappeler, encore une fois, la fragilité de notre système agricole et pastoral.

Convaincues que l'insécurité alimentaire n'est pas une fatalité, au regard notamment des immenses potentialités agricoles et pastorales dont regorgent les pays du Sahel, les organisations du Consortium sur le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire ont lancé l'initiative d'un forum droit à l'alimentation et souveraineté alimentaire dans le but de susciter une prise de conscience et un engagement fort dans la lutte contre la faim. Ce Forum va accueillir un millier de participant(e)s, venant de huit (8) régions du Niger et quelques invités venant des pays du Sahel, particulièrement du Mali et du Burkina Faso.

Ce Forum s'inscrit dans le cadre de la campagne de plaidoyer menée par les cinq (5) organisations de la société civile nigérienne regroupées au sein du Consortium pour le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire à savoir Alternative Espaces Citoyens, Association Nigérienne de Défense des Droits de l'Homme (ANDDH), Mooriben, Timidria et AREN. L'objectif général de ce forum est de susciter une large adhésion populaire à la campagne de plaidoyer engagée par le Consortium à l'attention des décideurs en vue, d'une part de constitutionnaliser le droit à l'alimentation au Niger et, d'autre part, d'accroître le financement des politiques agricoles dans la perspective de réaliser la souveraineté alimentaire.

De façon spécifique, ce forum vise à attirer l'attention des pouvoirs publics et de l'opinion sur la nécessité de prendre des mesures idoines permettant de juguler le problème de la faim dans les pays du Sahel. Cette grande rencontre sera notamment l'occasion pour les Organisations de la société civile (OSC) d'approfondir la réflexion sur la nécessité d'une large mobilisation sociale et d'une synergie d'actions et initiatives en faveur du droit à l'alimentation.

Le forum sera également l'occasion d'une mobilisation populaire importante (la marche contre la faim regroupant au moins 5 000 personnes) et d'une réflexion collective (une dizaine d'ateliers thématiques et de conférences plénières) autour du thème général: « *La démocratie doit nourrir les citoyens* ».

## **II. Objectifs et résultats du Forum**

L'objectif général du forum Droit à l'alimentation et souveraineté alimentaire est de contribuer à une mobilisation plus large des populations et des décideurs en faveur de la réalisation du droit à l'alimentation et de la souveraineté alimentaire au Sahel à l'horizon 2015. De façon spécifique, cette initiative vise à (i) offrir aux acteurs de la société civile et des mouvements sociaux sahéliens un espace de réflexion prospective sur les enjeux liés à la réalisation du droit à l'alimentation et de la souveraineté alimentaire ; (ii) Favoriser une synergie d'actions entre les différentes composantes de la société civile et des mouvements sociaux sahéliens en faveur du droit à l'alimentation et de la souveraineté alimentaire ; (iii) Formuler des recommandations et des propositions alternatives devant servir de base à des initiatives garantissant le Droit à l'Alimentation et la souveraineté alimentaire au Sahel.

A travers cette initiative, les organisations membres du Consortium sur le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire souhaitent réaliser les résultats suivants : (i) la prise de conscience des acteurs de la société civile et des mouvements sociaux sahéliens sur les défis et enjeux de la souveraineté alimentaire s'est considérablement accrue ; (ii) Un engagement fort des acteurs de la société civile et des mouvements sociaux sahéliens est réalisé en faveur du droit à l'alimentation et de la souveraineté alimentaire ; (iii) des recommandations et des propositions alternatives sont formulées par le forum à l'attention des décideurs dans la perspective de la mise en place à l'horizon 2015 d'actions et d'initiatives en faveur de la souveraineté alimentaire au Sahel ;

## **III. Participant(e)s au Forum**

Le forum Droit à l'alimentation et souveraineté alimentaire regroupera un millier de participants issus des organisations de la société civile, des organisations paysannes et féminines, des organismes étatiques en charge de la sécurité alimentaire, des partenaires techniques et financiers et des OING. Une vingtaine de participants sont attendus du Burkina Faso et du Mali, deux pays sahéliens concernés par les crises alimentaires. La majorité des participants, environ 800, seront issus des régions de l'intérieur du pays.

## **IV. Date et lieu du forum**

Le forum Droit à l'alimentation et souveraineté alimentaire se tiendra du 16 au 18 octobre 2010 à l'Académie des Arts Martiaux de Niamey (Stade général Seyni Kountché).

## V. Méthodologie et communication du forum

Les travaux du forum Droit à l'alimentation et souveraineté alimentaire se dérouleront suivant le calendrier indicatif ci-dessous :

<b>16 Octobre 2010</b>	-Matinée : enregistrement des participants -Après - midi : Marche d'ouverture.  -Nuit : projection de film et activités culturelles
<b>17 Octobre 2010</b>	- Matinée : Conférences plénières sur les axes thématiques 1 et 2.  - Après Midi : Ateliers thématiques  - Nuit : projection de films et activités culturelles.
<b>18 Octobre 2010</b>	Matinée : conférences plénières sur les axes thématiques 3 et 4 Après midi: Ateliers thématiques Synthèse des travaux - clôture.

Les conférences plénières ainsi que les ateliers thématiques seront animés en Français, Haoussa et Zarma. Les participants au Forum peuvent, lors des débats en séances plénières ou en ateliers, intervenir soit en français, Haoussa ou zarma.

Afin d'assurer une très grande visibilité avant, pendant et après le forum national, la stratégie de communication sera axée autour des points suivants :

- Editer et publier un journal quotidien de 8 pages pendant les trois jours que durera le forum. Chaque numéro de journal, tiré en 1000 exemplaires, contiendra, en plus des articles en français qui constitue la langue de rédaction, quelques articles écrits en langues nationales notamment en Haoussa et en Zarma, les principales langues couramment parlées au Niger.

- Assurer la couverture médiatique de l'événement par les organes publics et privés (radios, télévisions, journaux), en particulier par la Radio Alternative Niamey qui compte réaliser des émissions à partir du site du Forum ;

- Réaliser un film documentaire du forum, de la phase de mobilisation jusqu'aux cérémonies de clôture en passant par la marche d'ouverture, les débats tant en plénières qu'en ateliers thématiques ;

- Utiliser tous les canaux traditionnels et modernes de communication pour informer et mobiliser la population sur l'événement : films, théâtre, communication interpersonnelle, etc. pour appeler à la marche d'ouverture du forum ;

- Assurer la visibilité du forum auprès des populations et promouvoir le droit à l'alimentation à travers un millier d'affiches et une trentaine de banderoles d'interpellation sur le devoir de tous d'œuvrer à la réalisation de ce droit et à l'élimination de la faim.

## VI. Axes thématiques du Forum

Le thème général retenu pour le forum est : « ***La démocratie doit nourrir les citoyens*** ». Le choix d'un tel thème se justifie par la nécessité de placer la mise en œuvre du droit à l'alimentation au cœur de la construction démocratique. Ce choix s'inspire du postulat selon lequel « *la démocratie et le développement sont indissociables et que celle-ci, pour les*

*citoyens, y compris, parmi eux les plus pauvres et les plus défavorisés, se juge, avant tout, à l'aune du respect effectif et de la pleine jouissance de tous leurs droits, civils et politiques, économiques, sociaux et culturels, assortis de mécanismes de garantie* ». Quatre principaux axes seront largement développés et débattus au cours de ce forum ; il s'agit notamment de :

## **Axe thématique 1 : Promouvoir le droit à l'alimentation et réaliser la souveraineté alimentaire.**

### ***-Sous thème 1 : « Quelles politiques agricoles pour réaliser la souveraineté alimentaire ? »***

Au cours de ces trente (30) dernières années, les pays sahéliens ont été durement confrontés à des crises alimentaires aiguës, dont les plus dramatiques furent celles de 1984, 2005 et 2010. La récurrence des crises alimentaires, qui sont devenues structurelles, remet en question les choix politiques opérés par les pouvoirs publics; car, même s'il est vrai que ces crises sont en partie liées à des phénomènes naturels tels que la désertification, il est désormais admis qu'elles résultent largement de l'abandon, sous la pression des institutions financières internationales, des politiques d'autosuffisance alimentaire.

Tirant les leçons de l'échec des politiques agricoles inspirées par les institutions financières internationales, les pays membres de la CEDEAO ont opté ces dernières années sur des politiques visant l'atteinte de la souveraineté alimentaire ; mais, force est de constater que la mise en œuvre de ces politiques n'est pas encore effective dans la plupart de ces pays où cohabitent plusieurs stratégies de développement agricole, parfois contradictoires.

La communication sur ce sous-thème sera l'occasion de porter un regard critique sur les différentes politiques de développement agricole mises en œuvre par les États sahéliens; en particulier, elle sera l'occasion d'interroger la cohérence entre les politiques nationales et la politique régionale définie par la CEDEAO, ainsi que la pertinence et l'adéquation de ces politiques nationales dans l'atteinte de la souveraineté alimentaire. Les débats devront permettre de dégager des propositions servant à la définition d'une politique publique garantissant l'atteinte de la souveraineté alimentaire.

### ***-Sous-thème 2 : « Le marché contre le droit à l'alimentation : quelles mesures pour juguler les effets pervers de la libéralisation sur les producteurs et les ménages ? »***

Sous la pression des institutions financières internationales, les pays sahéliens ont engagé des profondes réformes dans le domaine du développement agricole ; et dans la plupart des cas, ces réformes se sont traduites par une réduction drastique des investissements publics dans le secteur agricole et par une libéralisation tout azimut de la commercialisation des denrées alimentaires.

Au Niger par exemple, la caisse nationale de crédit agricole (CNCA) et la société nigérienne de commercialisation de l'arachide (SONARA) ont été purement et simplement liquidées ; tandis que l'office des produits vivriers du Niger (OPVN) est restructuré pour s'occuper uniquement de la gestion du stock national de sécurité. Le monopole de cet office, qui garantissait des prix fixes à la production et à la consommation, a été complètement démantelé ; et ce, sous le fallacieux prétexte que la libéralisation des marchés céréaliers entraînerait une hausse durable des prix pouvant inciter les agriculteurs à accroître leur production.

Aujourd'hui, on peut affirmer que les résultats ont été particulièrement désastreux pour les populations nigériennes ; car, non seulement les producteurs n'ont pas tiré profit de cette libéralisation des marchés céréaliers, mais en plus la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire s'est accrue.

La communication sur ce sous-thème sera l'occasion d'aborder, entre autres, les questions cruciales de la hausse des prix des denrées alimentaires, du démantèlement des structures publiques d'appui à la commercialisation des produits agricoles, de la suppression des subventions publiques à la consommation et à la production. Les débats seront l'occasion aussi de réfléchir sur des questions telles que la régulation des marchés des produits agricoles, la levée des barrières dans le cadre des accords de libre échange, l'introduction des semences transgéniques, etc.

### ***Sous-thème 3 : « Financement de l'Agriculture : quel bilan sept ans après l'engagement de Maputo ? »***

A la faveur de la crise alimentaire de 2008, l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation (FAO) a tiré la sonnette d'alarme sur l'urgence d'accroître les investissements dans le secteur de l'Agriculture. En Afrique, l'urgence d'accroître les investissements dans ce secteur a été soulignée par les Chefs d'État lors du sommet de l'Union Africaine à Maputo en 2003 ; et dans ce cadre, les dirigeants du continent se sont engagés à consacrer au moins 10% de leurs budgets nationaux au secteur agricole. Sous l'égide de l'UEMOA, les dirigeants de l'Afrique de l'Ouest ont fixé leur engagement en faveur de l'Agriculture à 15% de leurs ressources nationales.

A l'instar des autres pays africains, le Niger a souscrit à la déclaration de Maputo de 2003 préconisant une part de 10% pour l'Agriculture ; mais, à l'heure actuelle, tout indique que cet engagement est loin d'être respecté par les autorités nigériennes. Le travail d'analyse budgétaire conduit par Alternative Espaces Citoyens, en collaboration avec les organisations membres du Consortium et la Plate-forme paysanne du Niger, le démontre clairement.

La communication sur ce sous-thème sera l'occasion d'aborder la question cruciale du financement public de l'Agriculture et de dégager des propositions d'actions et d'initiatives autour desquelles les acteurs sociaux pourront se mobiliser.

## **Axe thématique 2 : « Le pastoralisme à l'épreuve des crises environnementales. »**

### ***-Sous thème 1 : « La transhumance transnationale et la liberté de circulation des personnes et leurs biens dans l'espace CEDEAO. »***

La crise alimentaire et pastorale en cours au Niger a révélé au grand jour les limites du protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace communautaire ; car, plusieurs pays de la sous-région ont pris des mesures strictes pour limiter l'afflux sur leurs territoires des éleveurs transhumants de crainte de voir s'intensifier des conflits autour de l'accès au pâturage et aux sources d'eau. Cette situation interpelle les décideurs ouest-africains sur le devenir du pastoralisme, aujourd'hui confronté aux effets de la crise environnementale, dont la manifestation concrète pour les éleveurs demeure l'amenuisement du pâturage.

La communication sur ce sous-thème sera l'occasion d'aborder la question cruciale du devenir du pastoralisme dans un contexte caractérisé par une crise environnementale aigüe.

Sous cet angle, la communication traitera notamment de l'impact de la désertification sur le secteur de l'élevage, des politiques publiques préconisées par les États. Elle fera également une analyse critique du dispositif normatif national et sous régional en matière de respect de la libre circulation des pasteurs/éleveurs et leurs biens. Les débats seront l'occasion de formuler des propositions et recommandations permettant de sauvegarder le pastoralisme et de rendre effectives les normes communautaires en matière de libre circulation des personnes et des biens.

***-Sous thème 2 : « Crise du pastoralisme et conflits socio-politiques dans l'espace sahélien »***

Au cours de ces dernières années, le Sahel est devenu l'une des régions les plus agitées du continent africain, avec notamment ses foyers de rébellion armée et ses «no man's land» contrôlés par des trafiquants et des groupes terroristes. Cette situation n'est pas sans rapport avec la grave crise du pastoralisme, qui a fait naître et accroître chez les populations nomades un fort sentiment d'abandon et de discrimination ; car, s'il est vrai que la résurgence des rebellions armées et des actions terroristes n'est pas seulement liée à la crise du pastoralisme, nul ne conteste que celle-ci soit un facteur important de la permissivité des sociétés nomades pour des actions armées.

La communication sur ce sous-thème s'attachera à faire ressortir le lien entre la crise du pastoralisme et la recrudescence de l'insécurité dans le Sahel. Elle abordera également les enjeux géostratégiques liés à l'exploitation des ressources naturelles et de la militarisation consécutive à la lutte contre le terrorisme pilotée par les États-Unis et récemment la France. Les débats sur ce panel doivent être articulés, entre autres, autour de trois objectifs à savoir (i) sécuriser le pastoralisme en tant que système de production en le mettant en harmonie avec les autres activités rurales ; (ii) Sécuriser les ressources naturelles et les équipements pastoraux et (iii) redynamiser et protéger les systèmes de gestion de l'espace pastoral et de commercialisation des produits pastoraux en vue de réaliser le droit des pasteurs à l'alimentation et préserver la paix.

**Axe thématique 3 : « Les femmes face aux crises alimentaires dans les pays du Sahel »**

***-Sous thème 1 : « L'accès des femmes à la terre au Sahel : analyse des obstacles et propositions à partir d'une étude de cas au Niger »***

Selon la FAO, les femmes produisent 60 à 80% des aliments dans les pays en développement et sont responsables de la moitié de la production alimentaire mondiale. La contribution des femmes à l'alimentation est déterminante également dans les pays sahéliens ; et ce, malgré les difficultés d'accès à la terre qu'elles rencontrent dans certaines communautés où le droit de propriété foncière agricole leur est dénié.

La communication sur ce sous-thème sera centrée sur les obstacles divers auxquels sont confrontées les femmes dans l'accès à la terre. Elle s'appuiera essentiellement sur les résultats d'une recherche-action conduite au Niger par le réseau des femmes pour la paix (REFEPA) dans l'Ouest du pays. Les débats seront l'occasion d'échanger sur les voies et moyens permettant de garantir l'accès des femmes à la terre, comme tremplin à la fois de la lutte contre la pauvreté féminine et pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire.

***-Sous thème2 : «Témoignages sur le quotidien des femmes en période de crise alimentaire au Sahel »***

Au Sahel, les femmes et les enfants sont les principales victimes des crises alimentaires structurelles auxquelles sont en proie les pays. Les femmes, bien qu'elles jouent un rôle important dans la production, sont dans un état nutritionnel déplorable ; et à l'occasion de chaque crise majeure, elles sont parfois laissées à elles-mêmes, avec des nombreux enfants à nourrir.

Ce sous-thème abordera le vécu des femmes en situation de crise alimentaire dans les pays sahéliens ; et les débats seront l'occasion d'aborder la question cruciale de la prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans la définition des politiques agricoles. Sous cet angle, seront abordées des questions importantes telles que l'accès des femmes au crédit, aux intrants agricoles, au savoir et à la technologie, ainsi qu'aux processus décisionnels.

**Axe thématique 4 : « prévenir et gérer les crises alimentaires au Sahel »**

***-Sous thème 1 : « Analyse des dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires au Sahel »***

Au début des années 1980, la plupart des pays du Sahel ont adopté un dispositif de prévention et de gestion des crises alimentaires, dans le cadre du projet Diagnostic permanent (DIAPER) du Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS). Ce dispositif est bâti autour de trois structures chargées de la gestion à court terme des crises alimentaires : les stocks nationaux de sécurité (SNS), les systèmes d'Alerte Précoce (SAP) et les Systèmes d'Information sur les marchés (SIM).

A travers la mise en place de ce nouveau dispositif, les pays du Sahel ont décidé de tourner la page des politiques agricoles orientées vers la réalisation de l'autosuffisance alimentaire. Sous la pression des institutions de Bretton Woods, ces pays ont entrepris des réformes ayant abouti notamment à l'abandon des prix fixes à la production et à la consommation, à la fin du monopole de commercialisation des offices vivriers publics, à la suppression des subventions publiques à la production, à la liquidation des structures d'appui et d'encadrement des producteurs, etc.

La communication sur ce sous-thème s'attachera à porter un regard critique sur les dispositifs nationaux de sécurité alimentaire dans l'optique d'apprécier leur pertinence et leur efficacité face aux crises alimentaires de ces dernières années. Les débats seront l'occasion de formuler des propositions et des recommandations tendant à améliorer ces dispositifs et à les adapter aux exigences actuelles.

***-Sous thème 2 : « présentation des résultats de l'enquête sur le suivi de la mise en œuvre du Plan de Soutien Gouvernemental 2010. »***

Après la crise alimentaire de 2005, qui a affecté environ 3,6 millions de personnes, une nouvelle crise alimentaire est actuellement en cours au Niger en 2010, avec un déficit fourrager record de plus de 16 millions de matières sèches et des difficultés considérables d'accès à l'alimentation pour près de la moitié de la population du pays (7,1 millions de personnes touchées). En réponse à cette crise, les autorités nigériennes et plusieurs organismes publics et privés ont initié des interventions humanitaires pour venir en aide aux populations nécessiteuses.

La communication sur ce sous-thème sera l'occasion de partager avec les participants au forum les principales conclusions de l'enquête diligentée par un Consortium d'organisations de la société nigérienne au sujet des réponses apportées à la grave crise alimentaire et pastorale de 2010. Cette enquête s'est articulée autour de trois objectifs à savoir (i) apprécier le niveau de respect des normes et principes humanitaires dans la mise en œuvre des interventions du plan de soutien 2010; (ii) apprécier le niveau d'implication et de participation des organisations de la société civile (OSC) nigérienne et (iii) formuler des recommandations concrètes pour améliorer l'opération en cours et des opérations similaires futures.

**Contacts :**

**A.T. Moussa Tchangari, Secrétaire général AEC, Coordonnateur,  
Mail : [tchangari@yahoo.fr](mailto:tchangari@yahoo.fr); [tchangari@gmail.com](mailto:tchangari@gmail.com), Tel +227 96 97 84 90,  
+227 20 74 24 39, Niamey, Niger**

**Ibrahim Diori**

**Mail : [ibdiori@yahoo.fr](mailto:ibdiori@yahoo.fr), Tel +227 96 94 81 91, +227 20 74 24 39, Niamey,  
Niger**